

Cas pratique sous forme de questions

Par **AtoOmoS**, le **02/12/2021** à **20:49**

Bonsoir,

J'ai un CC en droit des sociétés demain (je suis en L3 AES) et ce sera sous la forme d'un cas pratique mais sous forme de questions, et je ne sais pas comment m'y prendre avec la mineure ; majeure ; conclusion...

Si vous aviez des idées ce serait top!

Merci.

Par **joaquin**, le **03/12/2021** à **09:10**

Bonjour

Ben pour chaque question vous faites : dans l'ordre : la majeure, la mineure, votre solution, comme pour tout cas pratique.

Cordialement

Joaquin Gonzalez

Par **Isidore Beautrelet**, le **03/12/2021** à **10:02**

Bonjour

Je rejoins Joaquin !

Il se peut même que les questions soient une décomposition du cas pratique.
Par exemple les questions peuvent-être

- 1) Quels sont les faits du litige ?
- 2) Quel est le problème de droit ?
- 3) Quelle est la règle de droit applicable ?
- 4) Comment s'applique-t-elle aux faits ?
- 5) Qu'en concluez vous ?

On appelle cela un cas pratique dirigé. Dans ce cas, il faudra simplement répondre aux questions.

En revanche, si c'est un cas avec plusieurs questions de droit, là il faut faire comme l'indique Joaquin.